

## BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 17 JUIN 2024

### Liste des délibérations communautaires

DATE	NUMERO	OBJET	VOTE
17/06/2024	291	PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION ITINERAIRES "CAMION DES FEMMES"	Approuvée
17/06/2024	292	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC CAEN NORMANDIE DEVELOPPEMENT - FORMATIONS	Approuvée
17/06/2024	293	AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE MISE A DISPOSITION DES SERVICES TECHNIQUES DE BERNIERES-SUR-MER	Approuvée
17/06/2024	294	EXPOSITION « ILS ONT VU LE DEBARQUEMENT A BERNIERES-SUR-MER EN JUIN 2024 - REMBOURSEMENT DE FRAIS	Approuvée
17/06/2024	295	POLITIQUE CULTURELLE - PROJET MICRO-FOLIE - DEMANDE DE SUBVENTION FNADT	Approuvée
17/06/2024	296	CENTRE CULTUREL C <sup>3</sup> LE CUBE - DISPOSITIF DROITS CULTURELS EN TERRITOIRE NORMAND DEMANDE DE SUBVENTION 2024	Approuvée
17/06/2024	297	CENTRE CULTUREL C <sup>3</sup> LE CUBE - DISPOSITIF SOUTIEN A LA PRODUCTION MUTUALISEE	Approuvée
17/06/2024	298	CENTRE CULTUREL C <sup>3</sup> LE CUBE - INVESTISSEMENT MATERIEL SCENIQUE D'ACCROCHE	Approuvée
17/06/2024	299	VALORISATION DES ALGUES - PARTICIPATION AU FINANCEMENT D'UN STAGE EN PARTENARIAT AVEC L'UNIVERSITE DE CAEN	Approuvée

# Communauté de communes Cœur de Nacre

BC 17 06 2024 – 291

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE DIX SEPT JUIN A 18H00

### LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

DATE DE CONVOCATION :  
11 06 2024

DATE D’AFFICHAGE :  
11 06 2024

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 12  
PRESENTS : 7  
VOTANTS : 7

**PARTENARIAT AVEC  
L’ASSOCIATION  
ITINERAIRES  
« CAMION DES  
FEMMES »**

Légalement convoqué, s’est réuni dans la salle du Conseil de Cœur de Nacre, sise 7 rue de l’Eglise à Douvres-la-Délivrande, sous la présidence de Monsieur Thierry LEFORT.

Présents : Thierry Lefort, Anne-Marie Philippeaux, Thomas Dupont-Federici, Jean-Luc Guillouard, Patrick Lermine, Jean-Luc Guingouain, Daniel Guerin

Excusés : Nicolas Delahaye, Yves Gauquelin, Philippe Chanu, Alexandre Berty, Anne-Marie Marie

Secrétaire de séance : Anne-Marie Philippeaux

\* ----- \*

Monsieur le Président informe que « le Camion des femmes » est un dispositif de van itinérant qui permet de sensibiliser et de promouvoir lors des permanences, des informations sur les sujets d’égalité femmes-hommes, les violences faites aux femmes, l’accès aux droits, à l’insertion, la santé et sur les relations affectives et sexuelles.

Ce dispositif soutenu par l’Etat est géré par l’association *Itinéraires*, au sein du service d’accueil et d’accompagnement social à Caen.

Le partenariat avec Cœur de Nacre et ses communes membres consiste à mettre à disposition de l’association, à titre gratuit, un ou plusieurs emplacements afin de stationner le van et organiser ainsi des permanences de proximité.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A l’unanimité,**

**APPROUVE** l’intervention de l’association *Itinéraires* avec le van « camion des femmes » sur le territoire de Cœur de Nacre.

**AUTORISE** le Président à signer la convention de partenariat correspondante avec ladite association.

Le Président,

Thierry LEFORT



Accusé de réception en préfecture  
014-241400860-20240617-BC17062024-291-DE  
Date de télétransmission : 21/06/2024  
Date de réception préfecture : 21/06/2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE DIX SEPT JUIN A 18H00

### LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

DATE DE CONVOCATION :  
11 06 2024

DATE D’AFFICHAGE :  
11 06 2024

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 12  
PRESENTS : 7  
VOTANTS : 7

**DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE  
CONVENTION DE  
PARTENARIAT  
CAEN NORMANDIE  
DEVELOPPEMENT  
FORMATIONS**

Légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de Cœur de Nacre, sise 7 rue de l'Eglise à Douvres-la-Délivrande, sous la présidence de Monsieur Thierry LEFORT.

Présents : Thierry Lefort, Anne-Marie Philippeaux, Thomas Dupont-Federici, Jean-Luc Guillouard, Patrick Lermine, Jean-Luc Guingouain, Daniel Guerin

Excusés : Nicolas Delahaye, Yves Gauquelin, Philippe Chanu, Alexandre Berty, Anne-Marie Marie

Secrétaire de séance : Anne-Marie Philippeaux

\* ----- \*

Monsieur le Président rappelle que l'animation et la gestion de la pépinière d'entreprises *Le Transfo* et de l'hôtel d'entreprises *Le Plateau* sont assurées en régie depuis 2021.

Un partenariat avec *Caen Normandie Développement*, agence de développement économique de Caen la mer, est mis en place afin de mutualiser l'offre de formation et de permettre aux entreprises hébergées par Cœur de Nacre d'intégrer le réseau des pépinières de la communauté urbaine.

*Caen Normandie Développement* organise chaque année avec *Normandie Incubation* un programme de 10 à 11 formations. Ces formations sont proposées gratuitement (sauf exception) aux entreprises hébergées au sein des pépinières de *Caen la mer* mais également à celles hébergées au sein de la pépinière et de l'hôtel d'entreprises de Cœur de Nacre. Ce partenariat permet d'enrichir l'offre de services aux entreprises et de faciliter les coopérations entre les deux territoires voisins.

Afin de participer aux coûts générés par le programme de formation proposé par *Caen Normandie Développement*, il est proposé de formaliser cette organisation avec Cœur de Nacre, dans le cadre d'une convention d'une durée de 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024 jusqu'au 30 juin 2026.

Une contribution d'un montant annuel de 1 500 € HT est prévue.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A l'unanimité,**

**AUTORISE** le Président à signer la convention de partenariat avec *Caen Normandie Développement* afin d'optimiser l'offre de services aux entreprises hébergées au sein du Transfo et du Plateau.

**ACCEPTE**, à ce titre, le versement d'une contribution d'un montant annuel de 1 500 € HT.

Le Président,

Thierry LEFORT



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE DIX SEPT JUIN A 18H00

### LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

DATE DE CONVOCATION :  
11 06 2024

DATE D'AFFICHAGE :  
11 06 2024

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 12  
PRESENTS : 7  
VOTANTS : 7

**AIRE D'ACCUEIL DES  
GENS DU VOYAGE  
MISE A DISPOSITION  
DES SERVICES  
TECHNIQUES DE  
BERNIERES-SUR-MER**

Légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de Cœur de Nacre, sise 7 rue de l'Eglise à Douvres-la-Délivrande, sous la présidence de Monsieur Thierry LEFORT.

Présents : Thierry Lefort, Anne-Marie Philippeaux, Thomas Dupont-Federici, Jean-Luc Guillouard, Patrick Lermine, Jean-Luc Guingouain, Daniel Guerin

Excusés : Nicolas Delahaye, Yves Gauquelin, Philippe Chanu, Alexandre Berty, Anne-Marie Marie

Secrétaire de séance : Anne-Marie Philippeaux

\* ----- \*

Monsieur le Président rappelle que Cœur de Nacre confie la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Basly à l'association *SOLIHA Normandie*. *SOLIHA* assure une mission d'accueil, d'information et de médiation auprès des gens du voyage : elle gère notamment les arrivées et départs des groupes et veille au respect des équipements par les occupants.

Au-delà de cette prestation, Cœur de Nacre sollicite les services techniques de la ville de Bernières-sur-mer pour assurer l'entretien et la propreté de l'aire au travers d'interventions ponctuelles durant la période d'ouverture de l'aire.

Le remboursement des frais engagés par la ville de Bernières-sur-mer s'effectue sur la base d'un état récapitulatif des interventions effectuées chaque année.

La convention de mise à disposition arrivant à son terme le 1<sup>er</sup> juillet 2024, il est proposé de la renouveler pour une durée de trois ans.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A l'unanimité,**

**AUTORISE** le Président à signer la convention de mise à disposition des services techniques de Bernières-sur-mer, dans le cadre de l'entretien de l'aire d'accueil des gens du voyage située à Basly.

**Le Président,**

**Thierry LEFORT**



Accusé de réception en préfecture  
014-241400860-20240617-BC17062024-293-DE  
Date de télétransmission : 21/06/2024  
Date de réception préfecture : 21/06/2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE DIX SEPT JUIN A 18H00

### LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

DATE DE CONVOCATION :  
11 06 2024

DATE D’AFFICHAGE :  
11 06 2024

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 12  
PRESENTS : 7  
VOTANTS : 7

**EXPOSITION  
« ILS ONT VU LE  
DEBARQUEMENT A  
BERNIERES-SUR-MER  
EN JUIN 2024  
REMBOURSEMENT DE  
FRAIS**

Légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de Cœur de Nacre, sise 7 rue de l'Eglise à Douvres-la-Délivrande, sous la présidence de Monsieur Thierry LEFORT.

Présents : Thierry Lefort, Anne-Marie Philippeaux, Thomas Dupont-Federici, Jean-Luc Guillouard, Patrick Lermine, Jean-Luc Guingouain, Daniel Guerin

Excusés : Nicolas Delahaye, Yves Gauquelin, Philippe Chanu, Alexandre Berty, Anne-Marie Marie

Secrétaire de séance : Anne-Marie Philippeaux

\* ----- \*

Monsieur le Président rappelle que Cœur de Nacre accueille l'exposition « *Ils ont vu le débarquement à Juno Beach...* » à Bernières-sur-mer du 1<sup>er</sup> au 30 juin 2024 dans la partie ouest de la Maison des Canadiens.

La communauté de communes Cœur de Nacre a accordé la mise à disposition gratuite des locaux à l'association organisatrice « La Semaine acadienne » et participe aux frais de communication (panneaux, flyers, drapeaux...).

Les frais de communication d'un montant de 376,69 € ayant été directement réglés par le Président de l'association, il est proposé de lui rembourser cette somme.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A l'unanimité,**

**APPROUVE** le remboursement des sommes engagées par le Président de l'association *Semaine Acadienne*, Arnaud BLIN, en faveur de la communication de l'exposition « *Ils ont vu le débarquement à Juno Beach...* » à Bernières-sur-mer, pour un montant de 376,69 €.

**AUTORISE** le Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Le Président,**

**Thierry LEFORT**



Accusé de réception en préfecture  
014-241400860-20240617-BC17062024-294-DE  
Date de télétransmission : 21/06/2024  
Date de réception préfecture : 21/06/2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE DIX SEPT JUIN A 18H00

### LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

DATE DE CONVOCATION :  
11 06 2024

DATE D'AFFICHAGE :  
11 06 2024

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 12  
PRESENTS : 7  
VOTANTS : 7

**POLITIQUE  
CULTURELLE  
PROJET MICRO-FOLIE  
DEMANDE DE  
SUBVENTION FNADT**

Légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de Cœur de Nacre, sise 7 rue de l'Eglise à Douvres-la-Déivrande, sous la présidence de Monsieur Thierry LEFORT.

Présents : Thierry Lefort, Anne-Marie Philippeaux, Thomas Dupont-Federici, Jean-Luc Guilloard, Patrick Lermine, Jean-Luc Guingouain, Daniel Guerin

Excusés : Nicolas Delahaye, Yves Gauquelin, Philippe Chanu, Alexandre Berty, Anne-Marie Marie

Secrétaire de séance : Anne-Marie Philippeaux

\* ----- \*

Monsieur le Président rappelle que la communauté de communes Cœur de Nacre a présenté sa candidature en vue de la création d'une micro-folie sur son territoire. Soutenu par l'État et supervisé par le Ministère la Culture, il s'agit d'une plateforme culturelle de proximité au service de l'Education Artistique et Culturelle (EAC). Il permet notamment l'usage d'un musée numérique (écran, vidéo-projecteur, tablettes et casques de réalité virtuelle).

La micro-folie de Cœur de Nacre a vocation à s'installer régulièrement au sein de la future médiathèque communautaire à Douvres-la-Déivrande. Dans l'attente de la livraison de ce nouvel équipement de lecture publique en 2026, une préfiguration sera proposée au sein du centre culturel *C<sup>3</sup>Le Cube* dès 2024.

A l'occasion de sessions temporaires, la micro-folie pourra être accueillie dans les Communes de Cœur de Nacre candidates pour des actions culturelles de proximité en lien avec les équipes de l'intercommunalité (bibliothèques, centres sociaux-culturels....) et en cohérence avec le projet culturel.

Le coût d'acquisition s'élève à près de 50 000 €. Cœur de Nacre a déjà obtenu l'aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 40 %.

Un appel à projets au titre du FNADT permet d'obtenir un cofinancement complémentaire de 40 % du coût d'acquisition de la micro-folie.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A l'unanimité,**

**SOLLICITE** le soutien financier de l'Etat au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT), au taux le plus élevé, dans le cadre du projet de micro-folie.

**AUTORISE** le Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Le Président,**

**Thierry LEFORT**



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE DIX SEPT JUIN A 18H00

### LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

DATE DE CONVOCATION :  
11 06 2024

DATE D'AFFICHAGE :  
11 06 2024

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 12  
PRESENTS : 7  
VOTANTS : 7

**CENTRE CULTUREL  
C<sup>3</sup>LE CUBE  
DISPOSITIF DROITS  
CULTURELS EN  
TERRITOIRE  
NORMAND DEMANDE  
DE SUBVENTION 2024**

Légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de Cœur de Nacre, sise 7 rue de l'Eglise à Douvres-la-Délivrande, sous la présidence de Monsieur Thierry LEFORT.

Présents : Thierry Lefort, Anne-Marie Philippeaux, Thomas Dupont-Federici, Jean-Luc Guillouard, Patrick Lermine, Jean-Luc Guingouain, Daniel Guerin

Excusés : Nicolas Delahaye, Yves Gauquelin, Philippe Chanu, Alexandre Berty, Anne-Marie Marie

Secrétaire de séance : Anne-Marie Philippeaux

\* ----- \*

Monsieur le Président précise que la communauté de communes Cœur de Nacre sollicite le soutien financier de la Région dans le cadre du dispositif « Droits Culturels en Territoires Normands ».

La Région Normandie s'est en effet engagée à faciliter l'accès à l'offre et à la pratique culturelle et artistique pour toutes les personnes quelles que soient leurs origines, leurs cultures et leur situation.

Parce que les droits culturels sont intrinsèques à la qualité de vie, à l'attractivité et au maillage d'un territoire, la Région Normandie a fait le choix politique de placer l'aménagement culturel du territoire et le développement des Droits Culturels comme un des axes prioritaires et transversaux de ses interventions, et comme prisme de son action sur l'ensemble de son territoire.

Le projet culturel communautaire est en parfaite cohérence avec ces orientations, et la Région Normandie a encouragé Cœur de Nacre à s'inscrire dans ce dispositif pour la deuxième année consécutive.

Les trois projets participatifs de la saison 2024-2025 du centre culturel C<sup>3</sup> Le Cube, à destination des habitants du territoire, sont présentés en réponse à cet appel à projet :

- *Dale Recuerdos* (public sénior),
- *Backstage* (public adolescent)
- *Bal chorégraphique* (tout public).

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A l'unanimité,**

**SOLLICITE** le soutien financier de la Région au titre du dispositif « Droits culturels en territoire normand », pour un montant de 15 000 €, en faveur des projets du centre culturel *C<sup>3</sup>Le Cube* tels que présentés.

**AUTORISE** le Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Le Président,**

**Thierry LEFORT**



# Communauté de communes Cœur de Nacre

BC 17 06 2024 – 297

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE DIX SEPT JUIN A 18H00

### LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

DATE DE CONVOCATION :  
11 06 2024

DATE D'AFFICHAGE :  
11 06 2024

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 12  
PRESENTS : 7  
VOTANTS : 7

**DISPOSITIF SOUTIEN  
A LA PRODUCTION  
MUTUALISEE  
DEMANDE DE  
SUBVENTION  
REGION NORMANDIE**

Légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de Cœur de Nacre, sise 7 rue de l'Eglise à Douvres-la-Délivrande, sous la présidence de Monsieur Thierry LEFORT.

Présents : Thierry Lefort, Anne-Marie Philippeaux, Thomas Dupont-Federici, Jean-Luc Guilloard, Patrick Lermine, Jean-Luc Guingouain, Daniel Guerin

Excusés : Nicolas Delahaye, Yves Gauquelin, Philippe Chanu, Alexandre Berty, Anne-Marie Marie

Secrétaire de séance : Anne-Marie Philippeaux

\* ----- \*

Monsieur le Président rappelle que la communauté de communes Cœur de Nacre sollicite le soutien financier de la Région dans le cadre du dispositif « soutien à la production mutualisée ».

La Région Normandie souhaite accompagner et améliorer les conditions de création, de travail et d'emploi dans les filières culturelles. Pour cela, elle s'appuie sur la force collective des acteurs culturels, et la mise en place de projets coopératifs qui permettront aux équipes artistiques de circuler et d'être mieux soutenues dans la réalisation de leurs projets.

Dans le cadre de sa programmation 2024/2025, le centre culturel *C<sup>3</sup>Le Cube* accueillera en résidence la compagnie *Ne dites pas non, vous avez souri* pour la création du spectacle « Chameaux ! » et la mise en place d'actions culturelles auprès d'établissements scolaires et d'un groupe d'adolescents hors temps scolaire. Le spectacle « Chameaux ! » sera ensuite programmé au cours de la saison 2025/2026. Dans ce contexte, *C<sup>3</sup> Le Cube* s'engage comme co-producteur du spectacle et s'associe à 5 autres partenaires régionaux pour la mise en place d'une production mutualisée.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A l'unanimité,**

**SOLLICITE** le soutien financier de la Région Normandie au titre du soutien à la production mutualisée, pour un montant de 4 000 €, en faveur des projets du centre culturel *C<sup>3</sup>Le Cube* tels que présentés.

**AUTORISE** le Président à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

Thierry LEFORT



Accusé de réception en préfecture  
014-241400860-20240617-BC17062024-297-DE  
Date de télétransmission : 21/06/2024  
Date de réception préfecture : 21/06/2024

# Communauté de communes Cœur de Nacre

BC 17 06 2024 – 298

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE DIX SEPT JUIN A 18H00

### LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

DATE DE CONVOCATION :  
11 06 2024

DATE D'AFFICHAGE :  
11 06 2024

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 12  
PRESENTS : 7  
VOTANTS : 7

**CENTRE CULTUREL  
C<sup>3</sup> LE CUBE  
INVESTISSEMENT  
MATERIEL SCENIQUE  
D'ACCROCHE**

Légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de Cœur de Nacre, sise 7 rue de l'Eglise à Douvres-la-Délivrande, sous la présidence de Monsieur Thierry LEFORT.

Présents : Thierry Lefort, Anne-Marie Philippeaux, Thomas Dupont-Federici, Jean-Luc Guillouard, Patrick Lermine, Jean-Luc Guingouain, Daniel Guerin

Excusés : Nicolas Delahaye, Yves Gauquelin, Philippe Chanu, Alexandre Berty, Anne-Marie Marie

Secrétaire de séance : Anne-Marie Philippeaux

\* ----- \*

Monsieur le Président propose l'acquisition de nouveaux matériels scéniques d'accroche au sein du centre culturel C<sup>3</sup> Le Cube afin de mieux répondre aux exigences techniques des montages de spectacles.

En effet, l'accueil de certains spectacles professionnels exige la réalisation d'accroches ponctuelles pour lever des décors ou du matériel technique. Les équipements actuels (porteuses) ne permettent pas d'atteindre les charges parfois demandées. Il est alors nécessaire d'effectuer une répartition de charges complexe et peu satisfaisante sur plusieurs porteuses.

L'offre la mieux disante a été proposée par la société AUVISYS au prix de 9 994,16 € HT.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A l'unanimité,**

**APPROUVE** l'acquisition de nouveaux matériels scéniques d'accroche au centre culturel C<sup>3</sup> Le Cube.

**AUTORISE** le Président à signer le devis présenté par la société AUVISYS, au prix de 9 994,16 € HT.

**Le Président,**

**Thierry LEFORT**



Accusé de réception en préfecture  
014-241400860-20240617-BC17062024-298-DE  
Date de télétransmission : 21/06/2024  
Date de réception préfecture : 21/06/2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE LE DIX SEPT JUIN A 18H00

### LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

DATE DE CONVOCATION :  
11 06 2024

DATE D'AFFICHAGE :  
11 06 2024

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE : 12  
PRESENTS : 7  
VOTANTS : 7

### VALORISATION DES ALGUES PARTICIPATION STAGE UNIVERSITE DE CAEN

Légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil de Cœur de Nacre, sise 7 rue de l'Eglise à Douvres-la-Délivrande, sous la présidence de Monsieur Thierry LEFORT.

Présents : Thierry Lefort, Anne-Marie Philippeaux, Thomas Dupont-Federici, Jean-Luc Guilloard, Patrick Lermine, Jean-Luc Guingouain, Daniel Guerin

Excusés : Nicolas Delahaye, Yves Gauquelin, Philippe Chanu, Alexandre Berty, Anne-Marie Marie

Secrétaire de séance : Anne-Marie Philippeaux

\* ----- \*

Monsieur le Président précise que dans le cadre de la valorisation des algues échouées sur les plages de Normandie, le laboratoire BOREA (Biologie des organismes et des écosystèmes aquatiques) de l'université de Caen mène des études approfondies sur les sargasses en baie de Seine.

Cœur de Nacre est sollicité pour contribuer au financement d'un stage de 6 mois (Master 2) au prix de 3 623,55 € HT, correspondant à la gratification versée à l'étudiant en charge du projet.

Ce travail doit permettre d'accompagner le développement d'une filière locale de valorisation. Il est prévu notamment :

- la réalisation d'une plaquette d'information auprès des communes et de leurs usagers
- une caractérisation quantitative et qualitative des prélèvements de sargasses
- Un suivi de la croissance des algues en pleines eaux

Les services de l'Etat (DDTM) ont autorisé cette année les prélèvements d'algues sur les communes de Courseulles-sur-mer et Bernières-sur-mer.

Cœur de Nacre est sollicité pour contribuer au financement d'un stage de 6 mois (Master 2) au prix de 3 623,55 € HT correspondant à la gratification versée à l'étudiant en charge du projet.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,**  
**A l'unanimité,**

**APPROUVE** la participation de Cœur de Nacre au financement d'un stage d'étude de valorisation des sargasses en baie de Seine, en partenariat avec l'Université de Caen.

**PRECISE** que Cœur de Nacre versera la somme de 3 623,55 € HT à l'Université, permettant de couvrir la gratification de stage.

**AUTORISE** le Président à signer la convention de reversement avec l'Université de Caen.

**Le Président,**

**Thierry LEFORT**

